

ALLEMAGNE - BERLIN

**InnoTrans : le salon mondial du transport ferroviaire et urbain**

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 2022



Dans le cadre de la Team France Export Grand Est, CCI International Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est vous propose de participer au salon InnoTrans 2022 en exposant au sein du Pavillon France.

LES RAISONS DE S'INTERESSER A INNOTRANS

- ▶ **Ce salon est le rendez-vous incontournable du secteur ferroviaire au niveau mondial et se déroule tous les deux ans.**

Vous êtes fournisseur dans le secteur des transports ferroviaires et urbains, participez à la 13^{ème} édition du plus grand salon mondial du secteur ferroviaire pour :

- Fidéliser votre clientèle en étant présent à Berlin
- Elargir votre réseau
- Rencontrer des partenaires industriels
- Analyser la concurrence

- ▶ **L'édition 2018 a rassemblé** (édition 2020 annulée en raison de la Covid19) :

- 3 062 exposants
- 60 pays représentés
- 161 000 visiteurs
- 200 000 m² de surface d'exposition

En partenariat avec :

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 JUIN 2021**

CONTACTS

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 03 88 76 42 30 // P. 06 75 52 03 71 // e.butz@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Alexandre LABORDE // T. 03 26 50 62 13 // P. 06 45 51 90 82 // a.laborde@grandest.cci.fr
Lorraine // Daniel GEORGES // T. 03 87 39 46 38 // P. 06 38 16 30 96 // d.georges@grandest.cci.fr
• teamfrance-export.fr/grandest



PRESTATIONS PROPOSEES

EN AMONT DU SALON

▶ En juin 2022

- **French Rail Day** : informations utiles concernant les stands, la logistique, les événements sur les espaces Business France
- **Rencontres Internationales de la Mobilité**, organisées sur le salon de la mobilité européenne Transports Publics 2022 à Paris Expo Porte de Versailles pour rencontrer les experts sectoriels Business France basés à l'étranger

▶ Visibilité

- Réalisation d'un **catalogue France** valorisant la participation des entreprises françaises
- **Virtual Market Place**, votre vitrine sur le site officiel du salon, comprenant vos coordonnées et votre site internet. Vous pourrez sélectionner la formule payante « upgrade » auprès des organisateurs pour ajouter vos produits/services
- **Catalogue officiel du salon**

▶ Informations marchés

- 1 an d'abonnement à la **Lettre de Veille Internationale « ferroviaire et transports urbains ferrés »** sur les tendances de votre secteur à l'international, des nouvelles opportunités ou l'état de la concurrence mondiale
- **3 dossiers thématiques « le marché des transports ferroviaires et urbains »** en Allemagne, dans les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège, Suède) et au Royaume-Uni
- 2 Webinaires : approche marché, pratique des affaires en Allemagne et au Royaume-Uni

▶ Communication

- **Communiqué de presse individuel** offert pour les **5 premières sociétés présentant des nouveaux produits ou une innovation** à exposer lors du salon

PENDANT LE SALON

▶ Votre stand aménagé

- Nouveau design et votre **stand aménagé**, comprenant l'habillage du sol, le cloisonnement, le mobilier, l'éclairage et la signalétique
- 4 badges d'accès au salon (6 badges pour les stands de 18 m² et plus)

▶ Stand Business France

- Accueil, animation et délégations étrangères conduites par les équipes Business France

▶ Networking

- **French Rail Awards** : remise de prix par une personnalité du secteur le 1^{er} jour du salon
- **Happy Hour**, sur le stand Business France (hall à confirmer) à 16h les 2^{ème} et 3^{ème} jour du salon
- **French Rail Night**, soirée de networking qui aura lieu en plein cœur de Berlin et qui est la soirée de clôture du salon comprenant 2 invitations gratuites par société qui expose sur le Pavillon France

▶ Communication

- Mise en place d'une **campagne de communication via les réseaux sociaux** (LinkedIn, Twitter)
- Annonce du Pavillon France avec affichage conséquent aux **entrées Nord et Sud du salon**
- **Vidéos et photos professionnelles** des stands et des événements de networking

APRES LE SALON

- ▶ Bilan **vidéo** InnoTrans 2022
- ▶ Diffusion d'un **communiqué de presse** retour sur l'édition 2022
- ▶ **Votre Success Story**, diffusée sur le site www.export.businessfrance.fr sur la base des résultats obtenus sur salon, tels que signature d'un accord commercial sur le stand ou toute autre action menée à bien avec l'aide de Business France

▶▶▶ CONTACTS

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 03 88 76 42 30 // P. 06 75 52 03 71 // e.butz@grandest.cci.fr
 Champagne-Ardenne // Alexandre LABORDE // T. 03 26 50 62 13 // P. 06 45 51 90 82 // a.laborde@grandest.cci.fr
 Lorraine // Daniel GEORGES // T. 03 87 39 46 38 // P. 06 38 16 30 96 // d.georges@grandest.cci.fr
 • teamfrance-export.fr/grandest



FORFAITS EXPOSANT	Montant HT*
<input type="checkbox"/> FORFAIT 1 - Forfait Start'Up sur l'espace collectif Business France - Hall 11.2	2 000 €
<input type="checkbox"/> FORFAIT 2 - Package stand aménagé de 9 m² - Hall 3.2 - Hall 11.2	7 295 € 6 835 €
<input type="checkbox"/> FORFAIT 3 - Package stand aménagé de 12 m² - Hall 3.2 - Hall 11.2	9 290 € 8 620 €
<input type="checkbox"/> FORFAIT 4 - Package stand aménagé de 15 m² - Hall 3.2 - Hall 11.2	11 270 € 10 055 €
<input type="checkbox"/> FORFAIT 5 - Package stand aménagé de 18 m² - Hall 3.2 - Hall 11.2	14 485 € 13 440 €
SERVICES COMPLEMENTAIRES	Montant HT
<input type="checkbox"/> m ² supplémentaire selon la configuration du stand attribué en cas d'ajustement - Hall 3.2 - Hall 11.2	955 € 890 €
<input type="checkbox"/> Option angle packagé avec 1 invitation supplémentaire à la French Rail Night	1 350 €
<input type="checkbox"/> Option coaching « Stratégie de communication digitale »	1 300 €
<input type="checkbox"/> Option dossier thématique « La communication digitale en Allemagne »	80 €

* tarif établi selon le barème des organisateurs ; s'il n'y a plus d'espace disponible à vous proposer dans le hall souhaité, nous vous attribuerons automatiquement un espace dans un autre hall. Votre facture correspondra au montant du stand attribué.

Hall 3.2 : Railway Technology : vehicle manufacturers
Hall 11.2 : Railway Technology : international hall

Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux sociétés nous ayant retourné un bon d'engagement pour l'édition annulée d'avril 2021. Pour les nouveaux inscrits, l'attribution des stands se fera en tenant compte de la disponibilité et de la date d'enregistrement des bons d'engagement.

Frais restant à votre charge : déplacements, hébergement, frais de restauration sur place, frais d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, vos frais personnels.



La Région peut accorder, pour toute inscription confirmée une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût net du stand HT (hors forfait organisation CCI), plafonnée à 8 000 € et 20 m², sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité (consulter votre conseiller CCI International).

Cette subvention sera versée sous forme de remboursement à l'issue du salon et après règlement total des factures. Éléments à transmettre **avant le 25/06/2021** pour valider votre inscription : le bulletin d'acceptation, le RIB, KBIS et le formulaire d'aide régionale.

Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.

CONTACTS

Alsace // Emmanuel BUTZ // T. 03 88 76 42 30 // P. 06 75 52 03 71 // e.butz@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Alexandre LABORDE // T. 03 26 50 62 13 // P. 06 45 51 90 82 // a.laborde@grandest.cci.fr
Lorraine // Daniel GEORGES // T. 03 87 39 46 38 // P. 06 38 16 30 96 // d.georges@grandest.cci.fr
• teamfrance-export.fr/grandest



ALLEMAGNE - BERLIN

Salon InnoTrans

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 2022

A retourner complété par mail à votre conseiller :

- Alsace : e.butz@grandest.cci.fr
- Champagne-Ardenne : a.laborde@grandest.cci.fr
- Lorraine : d.georges@grandest.cci.fr

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.***

REFERENCES	
Dossier suivi par (nom du conseiller) :	
Bon d'acceptation à retourner avant le : 25 juin 2021	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom du contact :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél. Portable :	Mail :

<input type="checkbox"/> Participe au salon INNOTRANS 2022 et sélectionne le forfait n°.....	€ HT
Choix du hall : <input type="checkbox"/> 3.2 ou <input type="checkbox"/> 11.2	
<input type="checkbox"/> Services complémentaires :	€ HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	800 € HT
TOTAL HT	
TVA 20 %	
TOTAL TTC	

Je joins **un chèque** de 50 % du montant TTC, soit € TTC, établi à l'ordre de « CCIRGE » et envoyé à : CCI Grand Est - Direction International - CS 20003 - 67085 STRASBOURG CEDEX. Solde à régler à réception de facture.

Ou je procède au paiement de 50% du montant TTC, soit.....€ TTC **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE -
IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPMTZ

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à

Le

Signature + cachet de l'entreprise

Précédée de la mention « Bon pour accord »

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

Cas particulier : Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

2.3. / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 / Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

5.2 / La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

5.3 / La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr, 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.